



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 42 - OCTOBRE 2007



C'est la rentrée !



Notre ville

Sommaire

Notre ville : travaux de l'été	3
Juin-Juillet à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
City Veille/passage à niveau de Forges	7
Une école pour tous	8 et 9
Intercommunalité	10
International : la Palestine	11
Associations, brèves	12
Tribune libre	13
Portrait : Madame Gaudet	14
Etat-civil, brèves	15



Samedi 25 Août, Faust Bernier a chanté avec talent les chansons de Johnny Hallyday



Plus de mille personnes s'était amassées pour le tirage de la tombola gratuite du 20ème anniversaire du Comité des fêtes

Vivre ! - N° 42 - Octobre 2007

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

www.mairie-montataire.fr



Lundi 27 Août, Show Brazil présenté par Fabrice Michaud

Le comité des fêtes a célébré son 20ème anniversaire



Samedi 18 Août, les spectateurs ont apprécié la prestation de Nayah qui a interprété le repertoire de Céline Dion



Lundi 27 Août, une gagnante de la tombola gratuite entouré de Michel Coitou du Comité des fêtes

Les travaux de l'été

Notre ville

Comme chaque année, la période estivale représente une période de travail intense pour les services techniques municipaux. C'est en effet le moment privilégié pour procéder à différents travaux notamment dans les établissements scolaires.

Ecole Joliot Curie

- Les peintures du préau ont été refaites pour un coût de 8500 €.

Ecole Jean Jaurès

- Le parquet de la chapelle a été vitrifié pour la somme de 8400 €.

41-43, rue Abel Lancelot

- En concertation avec Vidéo Travelling, l'association des donneurs de sang et la Compagnie de théâtre Chenevoy, des locaux associatifs sont en cours d'aménagement pour être mis à leur disposition à l'automne prochain. Les travaux auront coûté 26 000 €.

Résidence des personnes âgées

- Les sols et les murs de la salle du foyer ont été entièrement refaits pour un coût de 60 700 €.

Rue Bessemer et rue de Condé

En concertation avec les habitants de ces deux quartiers, la mise en souterrain des réseaux et la reprise de la chaussée ont été réalisées pour la somme de 430 000 €. Rappelons qu'à ce jour, la municipalité a procédé depuis 2001 à la mise en souterrain des réseaux de plus d'une dizaine de rues. Il reste 11700 mètres de voiries dont les réseaux devront ultérieurement être mis en souterrain.

La CAC a par ailleurs installé, dans la rue de Condé, un drain afin de lutter contre la remontée des eaux.

Ecole Danièle Casanova maternelle

La cour de l'école a été rénovée et une aire de jeux mise en place pour la somme de 26 000 €.

Cavée de Grêle

Aménagement d'un jardin avec des plantations, des jeux, des bancs et des tables pour un coût de 30 500 €. Les habitants, les enfants et l'équipe pédagogique de l'école Bambier ont été associés à l'élaboration de cet espace public de 9000 m²

destiné aussi bien aux habitants qu'à l'école qui disposera d'un accès spécifique.

Le mobilier sera installé à l'automne.

Aire de jeux Jacques Decour

Installation d'une aire de jeux sur l'esplanade se trouvant derrière le centre commercial des Martinets pour 63 000 €, suite aux rencontres avec les habitants et les enfants du quartier.

Aire de jeux de ballon, rue Victor Hugo

Suite à la demande répétée des enfants et des parents résidant rue Victor Hugo, les jeux de ballons peuvent désormais se pratiquer en toute sécurité sur un espace clos entre la rue Victor Hugo et l'avenue François Mitterrand.



Réfection du préau de l'école Joliot Curie



Mise en souterrain des réseaux rues Lénine et de Condé



Aire de jeux maternelle Jacques Decour



Aire de jeux maternelle Danièle Casanova



Aire de jeux de ballon rue Victor Hugo



Rénovation des salons du foyer de la Résidence des personnes âgées

Juin-Juillet-Août à Montataire



Fête de la musique sur la place de la mairie



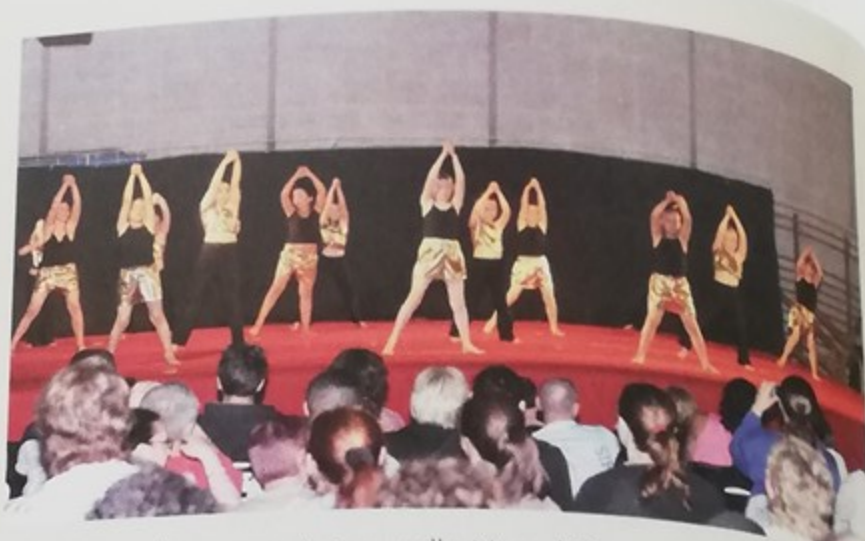
La croix Louis II a été entièrement refaite par les employés des services techniques de la ville



Rendez-vous annuel «Les amis d'Henri Barbusse» à Aumont



Réception de fin d'année des enseignants



De très nombreux spectateurs salle Marcel Coene pour la représentation du Modern'Jazz



Démonstration de tennis en fauteuil lors de la 12ème ronde des sports



Porte ouverte au centre de loisirs Pierre legrand



Après un été à la découverte des activités scientifiques et techniques, les enfants ont présenté leur réalisation à la fête du centre de loisirs

L'édito
du Maire

Rentrée scolaire,
Espace de rencontres,
budget,
la municipalité avec vous

Pour l'ensemble des familles de notre commune, l'événement de septembre a été bien entendu la rentrée scolaire. C'est souvent avec émotion, parfois un peu de crainte mais aussi beaucoup de joie que les enfants retrouvaient leurs camarades et leurs enseignants.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce magazine de toutes les mesures municipales qui permettent aux petits Montatairiens d'être aidés pour qu'ils accomplissent une bonne scolarité. C'est le souci de notre municipalité, dans la mesure de ses moyens qui sont hélas aujourd'hui insuffisants au regard des besoins, d'agir en permanence et en priorité pour le bien-être, la culture et l'éducation de notre jeunesse, de la maternelle à l'université.



Septembre a été aussi l'occasion d'inaugurer notre nouvel et bel «Espace de rencontres» situé près du cinéma Pathé de Montataire. Ce lieu va enfin permettre de répondre à une demande croissante des associations et des habitants, de pouvoir se réunir dans de bonnes conditions. Si son architecture originale n'a échappé à personne, cet équipement, en plein cœur de l'agglomération creilloise, ouvre désormais ses portes à l'activité des associations, à celle des élus, aux réceptions ou encore aux manifestations familiales comme les baptêmes et les mariages, sachant que nous réfléchissons à l'ouvrir à d'autres événements.

Enfin, nous allons entrer dans notre traditionnelle période des réunions publiques de quartier de préparation du budget 2008 de notre ville, auxquelles je vous invite à participer afin que vous exprimiez vos besoins et que nous examinions ensemble les possibilités dans un contexte toujours plus difficile. La municipalité vous y attend, vous y êtes les bienvenus.

Jean-Pierre Bosino



Comme chaque année, les élèves des écoles primaires ont reçu un dictionnaire pour leur passage au collège



Cérémonie du 14 juillet 2007, présidée par Jacky Lacroix disparu début août



Fête foraine, M. le Maire, M. Pannier, responsable du comité des fêtes de Montataire et les artisans avaient ouvert officiellement la fête le 18 août 2007



Cérémonie commémorative de la libération de Montataire, présidée par Jacky Avril, président de la FNDIRP, gendre d'Ernest Biette

Culture

Samedi 6 octobre - 20 h 30

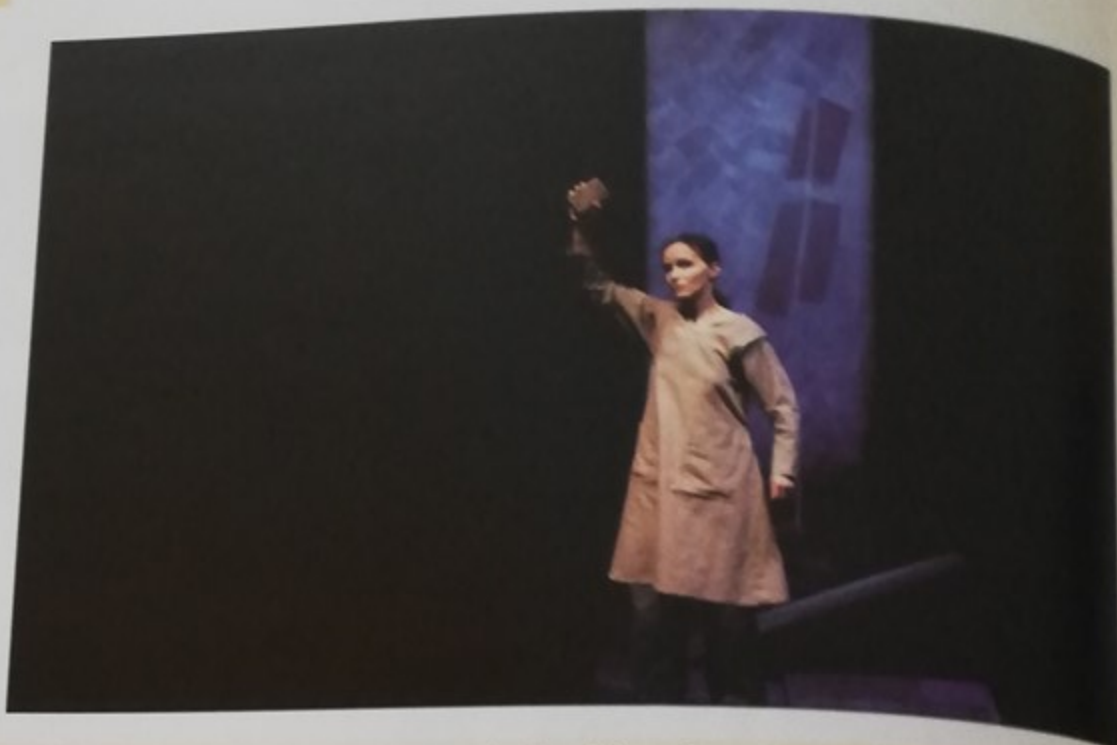
Palace

Lambeaux

Théâtre

Lambeaux c'est l'histoire d'un parcours, d'une vie. Celle d'une femme qui avait des aptitudes pour comprendre le monde et rêvait d'une vie à laquelle elle n'a pas pu avoir accès.

Le texte est très émouvant, l'actrice, seule en scène, le fait vivre avec beaucoup de cœur. C'est tout simplement magnifique.



Dimanche 28 octobre - 15 h
Palace

30ème anniversaire

Octave V

Clarinet'Capriccio

Cet ensemble de clarinettes constitué depuis trente ans fêtera son anniversaire en musique et en présence d'une trentaine de clarinettes.

26 octobre : début de soirée, concert inaugural au Conseil général de Beauvais
27 octobre : Toute la journée, concerts à l'auditorium Rostropovitch à Beauvais et concert à 20 h 30 à la Mairie de Beauvais
28 octobre : 15 h concert au Palace de Montataire

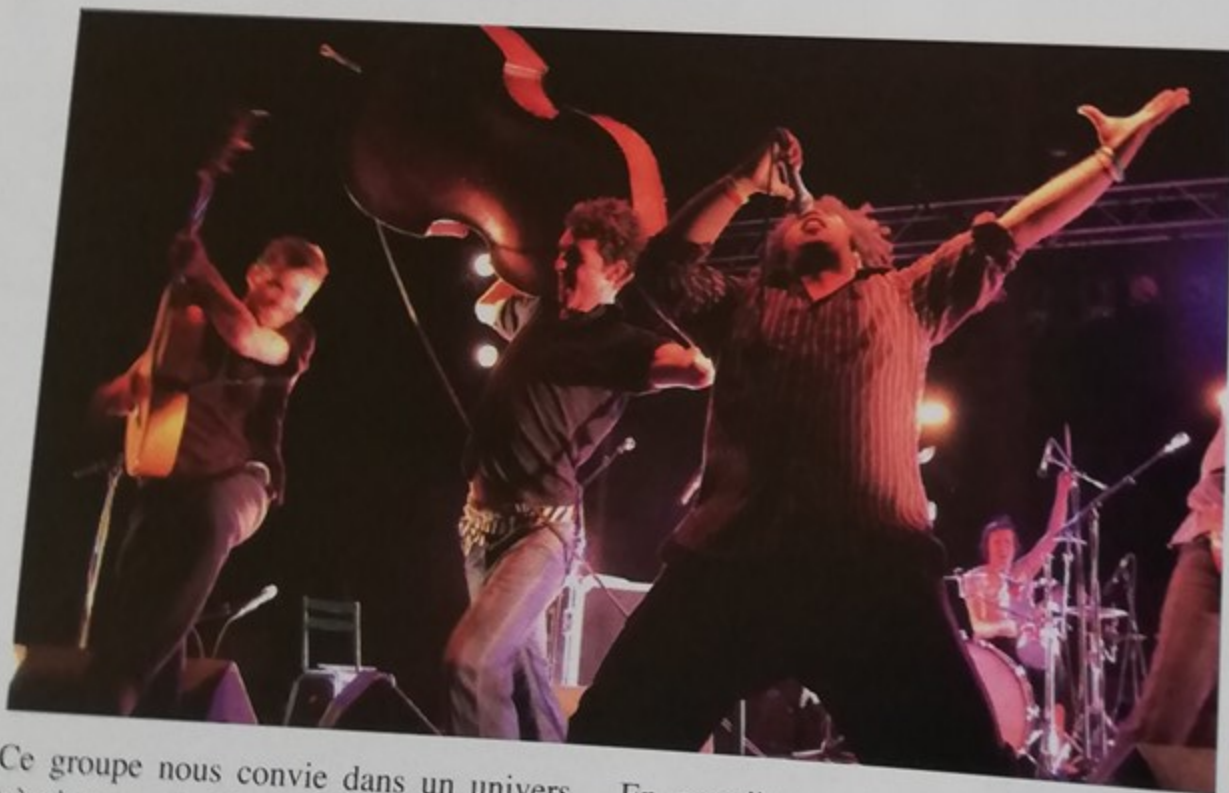
29 octobre : 20 h 30 concert à Amiens à l'Auditorium du CNR.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yvon Mansion, Président d'Octave V au 06 22 22 01 88 ou lui écrire à Y.mansion@octave5.com ou consulter le site internet www.octave5.com

Vendredi 26 octobre - 20 h 30 - Palace

Mango Gadzi

Musique du monde



Ce groupe nous convie dans un univers très joyeux, festif. Avec un chanteur à la personnalité magnétique, des musiciens virtuoses, et un magnifique danseur flamenco. Mango Gadzi a inventé sa propre langue, et pourtant chaque morceau est comme une histoire racontée.

En première partie : Emmanuel Bémer. Un jeune chanteur français qui n'a pas froid aux yeux. Seul avec sa guitare, une grande dose d'humour et un regard naïf et acide sur le monde.

Abonnez-vous au Palace

Il vous suffit de choisir 4 spectacles pour l'année et payer 28 € au lieu de 40 €, ou 12 € si vous bénéficiez du tarif réduit (moins de 20 ans, demandeur d'emploi, titulaire du RMI, personne handicapée) - vous recevrez les informations de l'ensemble des activités du Palace, vous pourrez venir accompagnés de vos enfants ceux-ci ne paieront pas. L'abonnement : que des avantages !

Les Ateliers de pratiques artistiques Théâtre, danse, arts plastiques reprennent la semaine du 26 septembre. N'oubliez pas de venir vous inscrire !

Pour tout renseignement :
Service culturel de Montataire :
03 44 24 69 97

Le dispositif cité-veille pour mieux vous écouter et ne rien oublier...

Ce dispositif a été mis en place à la fin des années 90 pour assurer plus rigoureusement un suivi des demandes faites par les habitants.

Ainsi, chaque requête formulée, que ce soit par téléphone, par courrier ou par le biais d'un élu, est enregistrée par les services techniques municipaux.

Le demandeur reçoit un accusé réception sous 15 jours.

Parallèlement, la réclamation est transmise au service qui sera chargé de son traitement et qui devra proposer un délai d'exécution. La ville étant répartie en 6 quartiers, les employés du service «voirie» travaillent chaque semaine sur un

quartier différent. Bien entendu, les réclamations classées « urgentes » (il s'agit des demandes regardant la sécurité des personnes tels que les trous dans la chaussée, les arbres menaçant de tomber, ...) sont traitées prioritairement.

La mise en place du dispositif «cité-veille» permet de savoir où en est la demande et quelle est la personne chargée de son suivi. Une mise à jour régulière permet une relance des requêtes en cours et ce jusqu'à leur traitement.

Depuis janvier 2007, 186 requêtes ont été enregistrées et 105 d'entre elles ont été clôturées à la mi-juin.



A votre service

Un problème de voirie, de bâtiment ou de sécurité dans la ville.

Appelez cité veille au

03 44 64 45 45

Passages à niveau, suivez les déviations !

À l'occasion des travaux entrepris par la SNCF pour rénover la ligne de chemin de fer Creil-Beauvais par Montataire, les passages à niveau qui jalonnent la ligne seront fermés.

Ainsi, les passages à niveau des Forges, de la gare de Montataire et de Thiverny seront fermés à la circulation automobile et piétonne seront fermés durant treize jours du 26 octobre à 22 h au 7 novembre inclus (sauf le week-end de la Toussaint durant lequel les travaux seront interrompus et le passage autorisé).

Un itinéraire de déviation vous sera bien entendu indiqué.

Durant cette période, des passerelles seront installées pour permettre la circulation piétonne.

Des navettes de bus remplaceront la suppression des trains et la gare demeurera ouverte.

Concernant le Passage à niveau des Forges venant de la route de Saint Leu d'Esserent, il sera supprimé définitivement à compter du 26 octobre, pour des

raisons de sécurité (de nombreux accidents y ont eu lieu). Des adaptations de circulation seront apportées pour les utilisateurs de la route de St Leu afin de sécuriser les différentes circulations (piétons, deux roues et automobiles). Il n'y aura donc plus qu'un seul passage à niveau celui de la rue Lénine.

La circulation de poids lourds, particulièrement dense dans ce secteur, sera considérablement diminuée (et détournée par la RD 200).



Une école

La municipalité poursuit sa politique de soutien à l'éducation des jeunes montatairiens en offrant des aides multiples aux élèves, depuis la maternelle jusqu'aux études supérieures.

Au regard du coût de la rentrée scolaire, qui ne cesse d'augmenter, il s'agit là d'une aide appréciable. Ainsi en 2006, il fallait compter, selon la Confédération syndicale des familles, une dépense de 45 à 170 € pour un enfant scolarisé en primaire, 330 € environ pour un collégien et entre 600 et 800 € pour un lycéen, surtout s'il est scolarisé dans un établissement technologique ou professionnel. Et ces calculs ne comprennent pas certains coûts de transports ni les fournitures complémentaires réclamées après la rentrée. La prime de rentrée scolaire obtenue après des années d'actions et versée par la Caisse d'allocations familiales ne peut suffire.



Les écoles maternelles et élémentaires

Dès la rentrée scolaire, la ville fournit à chaque élève des fournitures scolaires (crayons, feutres, stylos, compas, cahiers, livres, etc) distribuées par les enseignants sur la base de 28 € par élève de maternelle et 30 € pour ceux inscrits en école élémentaire. Si bien que les élèves n'ont qu'à se présenter avec seulement leur cartable.

La ville participe par ailleurs aux divers projets éducatifs présentés par les écoles tels que les classes de citoyenneté, les clubs péri-éducatifs, les voyages annuels ou de fin d'année scolaire ou encore le versement de subventions pour les séjours autres que les classes de neige. Elle organise en effet, chaque année, pour les classes de CM2, un séjour en classe de neige.

Pour les écoliers inscrits à la restauration scolaire, la municipalité met en place des activités manuelles, musicales et sportives avec des intervenants dans chaque domaine avant et après le repas.

À l'occasion de Noël, un jouet est offert aux élèves de maternelle, un livre à ceux de primaire et tous les élèves reçoivent des chocolats et participent à la projection d'un film au cinéma Pathé. D'autres spectacles leur sont par ailleurs proposés tout au long de l'année.

À la veille de l'entrée au collège, les élèves de CM2 reçoivent un dictionnaire.



Transports scolaires

La ville organise des ramassages scolaires gratuits pour les élèves habitant les quartiers éloignés de l'école qu'ils fréquentent. Ceux-ci sont financés par la Communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC). Les cartes sont à retirer au service scolaire municipal.

La restauration scolaire et les accueils périscolaires

Chaque école de Montataire dispose d'un restaurant scolaire, en liaison froide, dont l'accès est possible à partir de 4 ans.

Deux accueils périscolaires situés dans les écoles maternelles Wallon et Joliot-Curie accueillent les enfants de maternelle avant et après l'école et le mercredi toute la journée. Pour des raisons économiques, la Municipalité ne peut élargir ce dispositif aux autres écoles de la ville et ce malgré les besoins exprimés.

Ces structures sont réservées aux Montatairiens et en priorité aux parents qui travaillent.

Le tarif de la restauration scolaire comme celui des accueils périscolaires est calculé en fonction des revenus et des charges de la famille.



Au collège et au lycée Subvention de projets

La ville subventionne, à la demande des établissements, des séjours organisés dans le cadre scolaire. Cette aide concerne les élèves habitant Montataire scolarisés au collège Anatole France ou au lycée André Malraux.

Transport scolaire

Concernant les collégiens, la ville met en place des ramassages scolaires gratuits pour les élèves habitant dans les Fonds de Montataire et dans le hameau de Magenta. Pour les élèves inscrits au lycée, la ville rembourse à tous les lycéens habitant Montataire la carte de transport délivrée par le STAC et ce quelque soit l'établissement fréquenté.

Le remboursement est néanmoins soumis à un périmètre défini par délibération pour

les élèves étudiant au Lycée André Malraux.

Les demandes sont à déposer avant le 15 décembre de chaque année au Service scolaire sur présentation de la carte, d'un relevé d'identité bancaire ou postal et d'un justificatif de domicile.

Les étudiants

La ville accorde à chaque étudiant, post-baccalauréat et BTS (au choix avec les livres scolaires) habitant Montataire, une bourse municipale dont le montant varie en fonction des ressources de la famille et de l'étudiant.

Les dossiers sont à retirer avant le 15 décembre en Mairie.

Les bourses d'aide au projet

Chaque étudiant âgé de 16 à 28 ans habitant Montataire peut bénéficier d'une aide financière sur présentation d'un projet. La bourse peut se monter à 200 € maximum pour les projets individuels et 600 € maximum pour les projets collectifs.

Les formulaires sont à retirer à la Direction des services à la population dans l'année scolaire en cours.



La rénovation est en marche

L'agence de rénovation urbaine (ANRU), créée par l'Etat afin de mener des actions d'urbanisme dans 161 quartiers prioritaires en

Sur le territoire de la CAC, ce sont en tout cinq quartiers qui vont bénéficier des financements de l'ANRU au titre du Plan national de Rénovation Urbaine (PNRU) lancé par l'Etat. Il s'agit du quartier de la Commanderie à Nogent-sur-Oise, du quartier Rouher à Creil, du quartier Obier / Granges à Nogent sur Oise et du quartier des Martinets à Montataire. Le cinquième projet concerne le quartier de Gournay-les-Usines, un quartier qualifié d'intercommunal qui se situe à la fois

France, a validé les cinq projets de rénovation urbaine présentés par la Communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC).

prend un seul projet de démolition, celui de la Cité Jules Uhry dont la rénovation aurait été trop onéreuse. Démolis fin 2005, les soixante-douze logements de la Cité Jules Uhry vont être remplacés par quarante-neuf logements collectifs. 41 logements seront livrés dès avril 2008. La différence entre les logements démolis et les logements détruits va être compensée par les autres programmes de construction.

Il est ainsi prévu la construction de 255 logements sur les terrains situés au-dessus



Signature le 3 septembre de la convention financière du plan de rénovation urbaine de la CAC

de la rue du Colonel Fabien ainsi que ceux se trouvant aux abords du centre commercial, elles vont débiter.

Des espaces publics ouverts vont être créés. Citons une coulée verte, en face de l'avenue Anatole France, qui se traduira par la création d'un parc avec une aire de jeux, des barbecues et des chemins piétonniers.

L'accès au bois Godart sera facilité grâce à l'aménagement de chemins piétons et petite nostalgie, des vignes vont être plantées sur le coteau sud...

Tous les aménagements faits par le paysagiste Coulon au cœur des Martinets seront rénovés ainsi que les chemins piétons et de nouveaux cheminements vont être créés.

Bien que la décision de financement définitive soit intervenue seulement le 3 septembre dernier, les travaux ont commencé dès septembre 2006 avec notamment la création de l'espace public Cavée de grêle dont la livraison est prévue fin 2007), au-dessus de l'école Bambier et de l'aire de jeux de l'Argillère.

Mais la grande partie des travaux de rénovation a débuté en septembre dernier avec les travaux de résidentialisation des bâtiments 5-7-9 et 11-13 de l'avenue du 19 mars, la création de la voirie des zones des tertres qui devraient prendre fin au cours de l'été prochain.

Ce vaste programme de rénovation est en concertation avec les habitants et sera réalisé par étape et jusqu'à son achèvement prévue autour de l'année 2012/2013.



Les réseaux électriques vont être enfouis prochainement



Nouvelle construction cité Jules Uhry

sur les territoires de Creil, Montataire et Nogent. Si l'ANRU a validé tous ces projets dans leur globalité, les financements accordés sont tout de même revus à la baisse : des ajustements concernant des travaux de voirie ont été opérés et Oise-habitat se voit retirer 200 000 euros de subvention sur ce qui était prévu pour la réhabilitation du quartier des Martinets et 300 000 euros pour le quartier Rouher. Chaque municipalité, la CAC, les Conseils général et régional devront compenser le manque.

Bien que l'ANRU privilégie dans ces programmes de rénovation la démolition des tours et barres d'immeubles afin de donner un nouveau visage aux quartiers dits sensibles, Montataire a choisi la rénovation. En effet, le programme de rénovation urbaine du quartier des Martinets com-

du lycée Malraux et de l'école Bambier, une quarantaine dans le prolongement de la cité des Champarts et 20 autres logements seront bâtis dans la rue Paul Vaillant Couturier, derrière les tours du 19 mars.

Par ailleurs, Oise Habitat et la SA HLM du département de l'Oise vont pouvoir poursuivre leur programme de réhabilitation des logements existants avec la reprise de tous les ascenseurs, la refonte des cages d'escalier et halls d'entrée, la réhabilitation électrique des logements qui n'en ont pas fait l'objet, le ravalement des logements à façade rose et l'isolation thermique des façades nord.

Toutes les résidentialisations entamées seront achevées avec les 2e et 3ème tranches de la cité Biondi. Quant à celles des bâtiments de l'avenue du 19 mars, de la

Proche-orient : le chaos et la solidarité

International

Le Proche-Orient est en train de sombrer dans un chaos généralisé auquel la Palestine n'échappe pas. Pour l'expliquer, médias et communauté internationale agitent le facteur communautaire reléguant au second plan l'occupation israélienne pourtant à l'origine de cette situation.

L'origine des tensions qui traversent aujourd'hui le camp palestinien se trouve dans les élections législatives qui ont été saluées comme démocratiques par la communauté internationale et remportées par le Hamas en janvier 2006. Pourtant les États-Unis et l'Europe ont refusé de reconnaître le parti islamiste comme leur nouvel interlocuteur, contraignant le Président palestinien, Mahmoud Abbas, à former un gouvernement d'union nationale avec lequel les États-Unis ont persisté à ne pas vouloir négocier.

Nous connaissons la suite, partisans du Fatah et du Hamas se sont affrontés militairement conduisant à la création d'une sorte de gouvernement autonome à Gaza dirigé par le parti islamiste.

Pourtant si Israël avait respecté les accords d'Oslo de 1994, le Hamas ne serait peut-être jamais parvenu au pouvoir. Au lieu de quoi, la situation depuis cette date n'a cessé d'empirer : Au nombre de 268 000, l'effectif des colons augmente chaque année ; 70 % de la population est touchée par la pauvreté et 50 % des Palestiniens sont au chômage ; Toutes les villes de Cisjordanie sont bloquées par des barrages militaires et Gaza demeure malgré le démantèlement des colonies une prison à ciel ouvert.

Face à ce constat, on ne peut que s'interroger sur la stratégie poursuivie par Israël et les États-Unis : rassembler les ingrédients d'une guerre civile ne permet-elle pas à au gouvernement d'Israël de reculer l'échéance d'un Etat palestinien indépendant et de poursuivre ainsi la colonisation et aux USA de retarder le retrait de ses troupes d'Irak ?



L'administration américaine ne le cache pas, son objectif est de dessiner un nouveau Proche-Orient qui sera entièrement dévoué à ses attentes. Or la réalisation d'un tel projet est impossible si l'Iran

continue à étendre son influence dans la région et se dote de l'arme nucléaire. Les frappes militaires contre ce pays ne sont donc pas à exclure.

Face au chaos, la solidarité

Refusant de céder à l'impuissance, Montataire poursuit sa politique de solidarité avec le peuple palestinien. Jumelée depuis 1989 avec le camp de réfugiés de Dheisheh en Palestine occupée, la ville soutient les initiatives de l'AJPF (Association de jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises) et fait vivre son comité de jumelage dont Joël Capet, Maire-adjoint, a la charge.

Parmi ses actions, l'AJPF co-présidée par Fernand Tuil en France et Ahmed Muhaisen à Dheisheh, fait venir chaque année des enfants vivant dans les camps de réfugiés palestiniens pour passer quelques semaines en France et de cette manière échapper pendant un temps à la

réalité de l'occupation et son corollaire de morts, d'arrestations, de destructions, d'humiliation...

Cette année, ce sont cinq adolescents et adolescentes âgés de 15 à 17 ans qui ont quitté le camp de Dheisheh. Ils ont bien entendu visité Paris et sa Tour Eiffel, profité de la mer et du soleil marseillais et goûté à la solidarité montatairienne durant trois jours. Reçus par des familles d'accueil appartenant au Comité France-Palestine de Montataire, ils ont rencontré des jeunes et des élus.

En guise d'au revoir, la municipalité leur a offert une petite réception qui a eu lieu le 24 août à la salle de la Libération en présence de Monsieur le Maire.

Associations-brèves

Harmonie municipale de Montataire



Pour redynamiser son Association musicale, l'Harmonie Municipale de Montataire recrute des musiciens confirmés ou débutants essentiellement motivés par l'apprentissage et la pratique d'instruments à vents tels que (trompettes, cornets, bugles, clarinettes, flutes traversières, saxophones, trombone, baryton, euphonium, tubas, basses et contre-basses sous-bassophones).

Elle recrute également sa percussion pour la saison 2007-2008 pour la faire du Type «Marchong - Band of America»

Sont accueillis tous ceux et celles qui voudraient s'essayer aux claviers de défilés (glockenspiels, lyres,) et aussi (tambours de parade sec type bagag, grosses-caisses et petites-caisses, cymbales, cloches, wood-blocks etc)

Le mercredi soir de 20 h à 20 h 45. Cours de percussion dans la grange du Petit-Château par un intervenant de l'école de Musique AMEM, M. Serge Béchu.

Le vendredi soir de 19 h à 20 h : répétition de l'ensemble de percussions par le moniteur du groupe, M. Jérémy Valentin (grange au Petit-Château).

Le vendredi soir de 20 h 15 à 21 h 15 répétition de tous les instruments à vents et percussions par le chef de musique : M. Jacques Sartori.

Pour tous renseignements, contactez la Présidente de l'Harmonie Municipale de Montataire

10, Square Richard Wagner

60100 Creil

Tél. : 03 44 25 86 58

Inventaire du patrimoine industriel et commercial de Montataire



Depuis septembre 2006, Clarisse Lorieux travaille à la réalisation d'un inventaire du patrimoine industriel et commercial

de la Communauté de l'Agglomération Creilloise. Après l'inventaire de la commune de Creil, c'est celui de Montataire qui vient de débiter pour une durée de 8 mois. Il inclut les usines (en activité ou non), les entrepôts ou magasins industriels, les bâtiments sociaux émanant des industriels (cités ouvrières, écoles, salles des fêtes) ainsi que les équipements techniques (machines et outils).

Les habitants de Montataire qui conserveraient des documents sur l'histoire industrielle de la ville et qui souhaiteraient en faire part le temps de l'enquête peuvent contacter Clarisse Lorieux au 03 44 64 74 74 ou par mail c.lorieux@cc-agglocreilloise.fr.

Des difficultés conjugales, des problèmes avec les enfants

Des solutions existent

L'APCE Picardie/afccc (association pour le couple et l'enfant /association française des centres de consultation conjugale) propose des consultations conjugales et familiales pour les personnes seules, les couples, les parents confrontés à des questions sur la vie à deux (dépression, dispute, violence, relation extra conjugale, chômage...) sur la vie de famille (difficultés scolaires, troubles du comportement, adolescents "en crise"....).

Tous les parents peuvent, à un moment ou à un autre rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale.

Pouvoir aborder, penser ses difficultés avec un professionnel qualifié permet d'y voir plus clair, de rétablir la communication et ainsi dénouer les liens. Les entretiens de nos conseillers conjugales et familiales sont



basées sur l'écoute, il s'agit au maximum d'une dizaine d'entretiens gratuits qui vous aideront assurément à passer un cap difficile, si tel n'est pas le cas nous vous orienterons vers d'autres spécialistes.

Montataire : Mairie annexe les Martinets
Permanence tenue par Mme Saintléger
le mercredi de 14 h à 17 h

Madame Bocquet Florence directrice
Tél. : 06 83 74 36 05

APCE Picardie/afccc

35, rue du Maréchal Leclerc

BP 185 - 60008 BEAUVAIS Cedex

Tél. : 03 44 45 71 93

ATTENTION
Changement des coordonnées téléphoniques du bureau de Police de Montataire :
Nouveau numéro de téléphone :
03 44 25 83 39

Prêt isolation



Dans le cadre de sa nouvelle politique énergétique, le Conseil régional de Picardie a mis en place un dispositif innovant de crédit co-bonifié à destination des particuliers propriétaires de logements situés en Picardie, qui souhaitent faire réaliser des travaux d'isolation des toitures ou des travaux d'isolation additionnels.

Ce prêt «Picardie Avantage Isolation», mis en place en 2006, ouvert à tous, sans

aucune condition de revenus, permet aux propriétaires de maisons individuelles, d'appartements ou d'immeubles, construits avant 1982, de financer leurs travaux d'isolation, réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant maximum de 6500 €. Les intérêts du prêt sont totalement pris en charge par le Conseil régional de Picardie, ainsi les montants d'échéances atteignent des niveaux inférieurs ou égaux aux économies de chauffage réalisées.

Pour qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ce prêt, des plaquettes sont à votre disposition aux services techniques municipaux.

Tél. : 03 44 64 45 45

**Groupe communiste
et républicain**

**Suppression de 11200 emplois
dans l'éducation nationale**

La suppression de 11 200 emplois dans l'Éducation nationale s'ajoutant aux milliers déjà subis est la réponse du gouvernement aux difficultés des jeunes sans oublier que cette rentrée 2007 représente pour les familles un coût toujours plus élevé. Aujourd'hui, il n'y a pas d'incidence à Montataire mais ce choix gouvernemental aura très vite des répercussions importantes dans les mois à venir.

Or, améliorer la réussite scolaire des jeunes il n'y a rien de plus urgent. Il faut une politique ambitieuse pour aider efficacement tous les élèves et en particulier ceux les plus en difficulté. Il faut former des enseignants pour stopper le développement des inégalités sociales en mettant encore plus de moyens pour les zones prioritaires ; tous les élèves doivent sortir du système éducatif avec une formation, un diplôme et donc une chance réelle de trouver un emploi.

Le candidat Sarkozy avait promis un gros effort financier sur les ZEP ; cet élément a déjà disparu, seul compte la régression des budgets donc des moyens humains. Il avait proposé de créer des classes de 15 élèves dans les collèges et les lycées. Cette proposition serait certainement positive surtout si elle concerne aussi le primaire, à condition d'encourager la création d'équipes éducatives stables et à chercher à pacifier les cités plutôt que d'y semer la provocation.

L'État demande la mise en place d'un dispositif d'accompagnement éducatif pour les collégiens de 6ème, dans un premier temps, dans les autres classes ensuite, 2 heures par jour, 4 jours par semaine : c'est l'objectif. Cela peut être une chance pour les élèves c'est indéniable, avec quelques nuances cependant, l'élève doit être volontaire ainsi que les parents.

Et pour le transport le soir ?

L'encadrement sera assuré par des enseignants qui accepteront de faire des heures supplémentaires. On demande de faire plus aux enseignants qui ont déjà leur classe à préparer, à faire et à corriger les copies ; ce qui conduit à ne pas renouveler les contrats précaires et à ne pas remplacer les départs à la retraite d'enseignants.

Pour ce qui la concerne, la municipalité continuera à soutenir l'éducation des enfants dans nos écoles.

Les élus du groupe communiste et républicain seront vigilants avec les parents et les enseignants pour développer l'action en faveur d'une école de la réussite.

Les élus du groupe communiste
et républicain

**Groupe socialiste
et républicain**

Une ville accessible à tous

Un groupe de travail « Être handicapé à Montataire » est en place depuis le 5 février dans notre ville et il vient d'être remplacé par une commission municipale à part entière. Nous sommes ainsi la troisième commune de l'Oise à créer une commission « Accessibilité » qui se compose d'élus, d'associations de personnes handicapées et d'habitants de notre ville.

Nous avons ainsi la volonté de traiter l'ensemble de la chaîne de déplacement (mais aussi la vie quotidienne) en liant dans une même approche : urbanisme, voirie et transports, afin de supprimer tout obstacle dans les déplacements pour les personnes affectées d'une déficience. Nous devons donc prendre en compte tous les types de handicaps.

Travailler les prochaines années à rendre notre commune accessible bénéficiera en fait à tous les usagers, y compris les personnes âgées, les enfants et plus généralement toutes les personnes gênées à titre temporaire ou permanent dans leurs déplacements. Un principe essentiel doit être rappelé : tout simplement pouvoir se déplacer en toute liberté de manière autonome et sans devoir dépendre des autres. C'est quand même la moindre des choses !

Nous terminons actuellement un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, des espaces publics et des transports et nous devons ensuite établir la programmation des investissements à réaliser et des mesures d'organisation à mettre en œuvre dans un délai maximum de 10 ans conformément à la loi du 11 février 2005.

Avant même le budget 2008, les élus ont décidé d'inscrire au budget supplémentaire la somme de 50 000 pour rendre le rez-de-chaussée de la mairie (accueil, état-civil, salle des mariages...) mais aussi le sous-sol (salle de réunion et archives municipales) accessibles à tous.

Enfin, nous croyons aussi que chacun doit faire preuve de civisme ! Nous avons la volonté à Montataire de faire tous les aménagements possibles (dans les limites bien entendu de notre budget) mais aménager une place de stationnement pour les personnes handicapées, c'est normal. Encore faut-il qu'elle ne soit pas occupée par tout un chacun. De même, nous allons aménager progressivement les arrêts de bus de notre ville (il y a en a près de 30) mais encore faut-il qu'ils ne soient pas « squattés » par des véhicules en stationnement illégal... Plus de détails sur notre blog :

<http://montataire.parti-socialiste.fr/>
Stéphane GODARD

Tribune libre

**Groupe
«Montataire
Pour Tous»**

Vous avez dit circulation !

Pendant l'été à Montataire, nous avons beaucoup parlé de circulation ! Les travaux, le passage obligé par la gare ou par le centre ville ect..

Qui dit circulation dit aussi stationnement et pour le cas, il semble urgent de revoir, dans sa totalité, l'agencement de la place de la mairie. Que ce soit devant, face au monument aux morts, ou sur le parking ainsi que son accessibilité.

Il serait bon de matérialiser au sol des places de stationnements plutôt que de continuer à laisser se garer les voitures dans n'importe quel sens ! (Qui n'a pas été coincé un jour dans sa voiture attendant que l'automobiliste arrive pour bouger son véhicule ?)

Plusieurs avantages :

Beaucoup plus de voitures pourraient stationner sur ce parking

Un fléchage permettrait aux véhicules de sortir correctement du parking

Matérialiser également l'entrée et la sortie de ce parking (ce qui n'existe pas aujourd'hui) permettrait une certaine fluidité dans ce quartier très fréquenté. Grâce à des petits ralentisseurs cela permettrait de respecter la vitesse et de ne pas aller de l'entrée vers la sortie du parking à toute allure. En vérité l'ensemble du parking est à revoir. Que ce soit l'accessibilité pour les voitures mais aussi pour les piétons. Les hautes marches qui délimitent le parking sont dangereuses pour les piétons mais aussi pour les voitures. A ces remarques certain pourrait dire : « Il y a le parking Ambroise Croizat juste à coté ! » C'est vrai, donc si rien n'est fait les choses resteront dans l'état ?... Quel dommage !

Mettre quelques bancs face à l'entrée de la mairie serait une bonne chose et si un jour le parking est refait, il serait bon également et temps ! d'envisager une protection de notre monument aux morts qui trop souvent n'est pas respecté comme il le devrait.

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions : 06 03 80 65 80
ou 03 44 25 22 53

Les principes, c'est sacré

À 94 ans, Mauricette Gaudet n'hésite pas à se cuisiner un pot au feu lorsque l'envie lui en prend, à occuper ses soirées d'hiver à coudre car elle est encore capable d'enfiler une aiguille ou à récurer sa maison de fond en comble. Rencontre avec une femme à la vigueur surprenante.

A sa voix seulement, on comprend que Mauricette Gaudet est une femme qui va de l'avant. Pourtant la vie ne lui a pas toujours été douce. Et ceci dès la naissance lorsque Mauricette est placée chez une nourrice dans l'Oise. Elle ne reviendra plus jamais à Montmartre où elle est née. Mais elle en parle sans tristesse car elle s'est attachée à sa nouvelle famille, à tel point qu'elle refusera de la quitter lorsque ses parents voudront la récupérer. Cela ne l'empêche pas d'entretenir des relations avec son petit frère dont elle nous explique avec fierté et défi qu'il était résistant et de regretter de ne pas avoir été à ses côtés pour prendre les armes «si j'avais été à Montmartre, j'aurais été un vrai pistolet !».

Le vocabulaire châtié de Mauricette Gaudet ponctué d'expressions populaires est un véritable délice. D'ailleurs, elle nous avoue qu'elle a gardé ses règles grammaticales, en souvenir de ces années d'école qu'elle aurait aimé prolonger après le certificat d'études où elle est arrivée première. Mais il fallait travailler et ce dès l'âge de treize ans, «j'aurais préféré étudier le règne de Louis XIV que d'entrer aux postes». Finalement ce ne sera pas les postes, elle sera porteuse de pain. Et puis l'usine avant de prendre un poste de serveuse à la base aérienne pendant 25 ans. «Les jeunes ne sauront jamais ce qu'on a pu travailler» constate Mauricette, sans amertume.

Mais elle n'en a pas pour autant abandonné stylo et papier qu'elle n'hésite pas à ressortir dès qu'elle rencontre un souci. Comme cette fois où elle se rend compte que la mairie n'a pas utilisé tout le terrain qu'elle lui avait vendu. Qu'à cela ne

tienne, elle écrit à Monsieur le Maire pour rembourser la municipalité. Et non, avec Mauricette Gaudet on ne tergiverse pas avec les principes. C'est comme avec la foi, «j'ai été élevée dans la religion catholique. Je suis née chrétienne, je mourrai chrétienne». Cela ne l'a pas empêché d'entretenir une relation d'amitié avec Raymonde Carbon, ancienne Maire de Saint-Leu d'Esserent décédée le 8 mars 2007. Mauricette était aux obsèques, aux côtés de la famille et se souvient, émue, des cloches qui retentissent en l'abbatiale de Saint-Leu d'Esserent alors même qu'il n'y avait pas eu de cérémonie religieuse car Raymonde Carbon était communiste «c'est si touchant quand on voit de la compréhension entre le curé et la municipalité, c'est ça que j'attends».

Sa ferveur religieuse ne l'empêche pas non plus de porter un regard bienveillant sur le Maire de Montataire qu'elle décrit comme «un brave homme, il est même trop sensible» et d'ajouter à propos de la ville «On n'est pas malheureux à Montataire, ce serait faire tort à ceux qui

sont réellement dans le besoin que de se plaindre. Je ne veux pas m'en aller de Montataire».

Oui, dans la vie de Mauricette, la religion c'est important. C'est peut-être ce qui lui a permis de supporter les nombreuses épreuves qu'elle a rencontrées au cours de sa vie dont la guerre n'est pas des moindres et dont elle dit pudiquement «la guerre, ça agit sur les nerfs».

Si elle avoue avoir gardé, à son grand désespoir, quelques rancunes, ça ne l'empêche pas de prendre la vie du bon côté, «on a tous des embêtements mais on a des nouvelles joies avec les enfants et les petits-enfants». C'est vrai que Mauricette nourrit un véritable amour pour les enfants, à commencer par son fils unique dont elle avoue, le regard plein d'amour «il est toute ma vie». Elle compte d'ailleurs bien dire à sa petite-fille bientôt magistrate qu'il faut impérativement protéger les enfants des souffrances qu'on leur inflige. C'est sûr, Mauricette saura être persuasive.



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat-civil

Ils sont nés

Juin 2007

EL MILOUDI Adam, le 1er,
ZIANI Zakaria, le 4,
DUSSIEUX Leelou, le 7,
HEURTEUR Benjamin, le 19,
DHÉ Maëlle, le 24,
MUREZ Noor, le 24,
YHUEL Anime, le 25.

Juillet 2007

DEPRET Emy, le 1er,
MESSAAD Sarah, le 3,
ENES PEREIRA Maël, le 12,
LEROUX Mathéo, le 12.

Août 2007

GERMAIN Camille, le 2,
VECKMAN Mathys, le 12,
CARETTE--DI COSTANZO
Pierre, le 13,
CAVACO Théo, le 13,
CAIRO Abigaël, le 19,
MOREAU Alyssa, le 19.

AISSAOUI Bachir et OUALI Zora, le 16,
HUGUENOT Jean-Marie et THOMAS Géraldine, le 23,
HARENT Daniel et DUTRIAUX Maryvonne, le 30,
CHBEIR Pierre et LÉCURU Muriel, le 30.

Juillet 2007

EL BOHLI Faïssel et N'GOM Codou, le 7,
MEHADJI Mehdi et IDOHOUL Juliana, le 7,
DONNEZ Nicolas et MATRAS Corinne, le 7,
DE MACEDO Georges et BOLE Miriam, le 21,
MENNEL Guillaume et PARPAILLON Christelle, le 28,
GODEAU Sacha-Frantz et EL KHOURY May, le 28,
FRUCHART Yannick et URBAIN Magali, le 28.

Ils sont décédés

Mai 2007

SZLOBODA Daniel, 66 ans, le 15,
PARYS Ginette, 75 ans, épouse CHAPUZOT, le 26.

Juin 2007

QUINTUS Jean, 80 ans, le 13,
CHYNACKY Colette, 50 ans, épouse LECOMTE, le 14,
BENHIZIA Henia, 58 ans, épouse BOUDJELIDA, le 17,
FRIZON Jean, 82 ans, le 17.

Juillet 2007

HÉROUART Odette, 76 ans, épouse MONSIEUR, le 11,
JAMMET Andrée, 90 ans, veuve FANCHON, le 24,
DELAYEN Philippe, 51 ans, le 25.

Ils se sont mariés

Juin 2007

BELKHODDAM Abed et AIAT Allia, le 2,
ROLLAND Didier et HARDIVILLEZ Stéphanie, le 2,
ARINTO Philippe et JALU Catherine, le 2,
PRIGENT Stéphane et BOULNOIS Bélinda, le 9,
ABEDI René et BONNEHUMEUR Maguy, le 16.

Brèves

Décès de Claude Opdenhove le 2 septembre 2007



Membre de la CNL il était élu au Conseil d'administration de Oise-Habitat représentant les locataires, administrateur de la régie de quartier des Martinets, trésorier de l'association des poètes présents. Poursuivant l'action de son père, syndicaliste chez Brissonneau et conseiller municipal, il était un militant actif du PCF. On se souvient aussi que Claude pour la plus grande joie des enfants a été plusieurs années et bénévolement le Père-Noël de la ville de Montataire.

Programme semaine Bleue

Lundi 15 octobre Osons la peinture

Atelier d'initiation à la peinture. Venez essayer quelques techniques de peinture, c'est facile !

Un temps de convivialité et de partage, où jeunes et anciens pourront partager des moments chaleureux.
- Déjeuner jeunes et retraités à la résidence des personnes âgées

Mardi 16 octobre L'eau à la bouche

- Découverte de Rungis et des différents pavillons : Boucherie, Produits laitiers, fruits et légumes et fleurs.
Venez découvrir le plus grand marché de produits frais du monde.
Inscription obligatoire : places limitées
- Dégustation et découverte du chocolat.
Découvrez toutes les étapes du traitement du cacao pour en faire du chocolat.
Atelier interactif animé par Stéphanie Besnehard.

Jeudi 18 octobre Circuit pédestre

A la découverte de la Maison d'Henri Barbusse et du Musée de Senlis.

Vendredi 19 octobre Bien être et santé

Renseignements, rencontres et présentations de tous les services susceptibles de vous apporter une réponse sur votre bien être et votre santé.

Entrée libre
Renseignements :
RPA - 03 44 64 45 60

Mercredi 17 octobre Jeunes et vieux... ensemble !

Vsité et rencontre avec les jeunes.

1967 - 2007
40 ans de lecture à Montataire

Lire en fête du 19 au 23 octobre 2007

«Une ville, une œuvre»

Salle de la Libération

Inauguration le 19 octobre 18 heures

Présentation et dédicace du livre

«Les biclounes de l'Argilière»

où le roman de la Cité Jules Uhry

par l'auteur Roger Wallet avec la présence

du photographe Jean-Louis Cormontagne.

Vente et dédicace du livre

«Sidjè ou la marche des femmes sur la prison

de Bassam» de Marcel Amondji (Anoma)

Vente de livres

Exposition sur Guy Môquet

Ateliers SLAM

19
21 20
octobre
2007

La nuit de l'écrit

Lire en Fête

Une ville, une œuvre

Ella Balaert & Roger Wallet

Les biclounes de l'Argilière

le roman de la cité Jules Uhry



éd. Mons ad Theram - Ville de Montataire [Oise]